



## 40 ans de l'aménagement de Bourglès-Valence : une semaine anniversaire du 15 au 21 septembre 2008

A l'occasion des 40 ans de sa centrale, de son écluse et de son barrage de Bourglès-Valence, la CNR réaffirme son ancrage local en organisant une semaine anniversaire ouverte à tous.

**Contact Presse :**  
Anne-Elizabeth Ferrero  
[a.ferrero@cnr.tm.fr](mailto:a.ferrero@cnr.tm.fr)  
Tél 04 72 00 69 48  
Fax 04 72 00 67 38

**Compagnie Nationale du Rhône**  
2, rue André Bonin  
69316 Lyon Cedex 04  
[www.cnr.tm.fr](http://www.cnr.tm.fr)



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Un ancrage local fort</b>	<b>4</b>
Missions d'Intérêt Général et Schémas Locaux de Développement Durable	
Développement économique et essor du transport fluvial	
Contribution au tourisme et aux activités de loisirs	
Protection de l'environnement	
Soutien aux associations	
<b>Principales caractéristiques techniques de l'aménagement</b>	<b>6</b>
Une configuration particulière	
Composition et fonctionnement	
<b>Réalisation de l'aménagement (1964-1968)</b>	<b>8</b>
Le maillon manquant	
Construction de 1965 à 1968	
<b>Annexes</b>	<b>11</b>
Au programme de la semaine anniversaire du 15 au 21 septembre 2008	
La CNR, plus de 70 ans d'aménagement et d'exploitation du Rhône	
Chiffres-clés 2007	

p a g e

2

# Introduction

## 40 ans célébrés avec la Vallée

A l'occasion des 40 ans de la centrale, de l'écluse et du barrage de Bourg-lès-Valence, la Compagnie Nationale du Rhône organise une semaine anniversaire du 15 au 21 septembre 2008.

A destination du public, c'est une nouvelle occasion pour la Compagnie Nationale du Rhône d'affirmer son ancrage local, son rôle et ses missions. Dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, la CNR mène ou participe à des opérations contribuant à la mise en valeur du territoire rhodanien tout en favorisant la découverte du fleuve et des milieux annexes.

Cette semaine anniversaire soulignant la proximité de la CNR des riverains et des acteurs locaux s'articule autour de six conférences organisées avec la collaboration des communes de La Roche-de-Glun, Tournon-sur-Rhône, Bourg-lès-Valence, Glun et Saint-Péray et l'association la Rhodanienne, deux journées portes-ouvertes, deux expositions, des passages d'écluse et d'animations à l'Île Girodet (voir détail en annexe) mises en place avec les clubs de joutes de Bourg-lès-Valence, La Roche-de-Glun et Tain l'Hermitage/Tournon-sur-Rhône ainsi que la Rhodanienne et l'Alliance des Rhodaniens.

# Un ancrage local fort

## de la Compagnie Nationale du Rhône

Porteuse bien avant l'heure d'un modèle original de développement durable lui permettant grâce à la ressource tirée de l'énergie de financer l'irrigation et la navigation, la CNR joue un rôle essentiel dans le développement de la Vallée et la préservation de son environnement.

L'aménagement de Bourg-lès-Valence illustre cette démarche de la Compagnie Nationale du Rhône en faveur des intérêts rhodaniens.

### **Missions d'Intérêt Général et Schémas Locaux de Développement Durable**

En 2004, la Compagnie Nationale du Rhône a formalisé son engagement volontaire aux côtés de la Communauté rhodanienne au travers de Plans de Missions d'Intérêt Général issus de la concertation publique. En les apportant au Plan Rhône 2007-2013 (programme global de développement durable mené par le Préfet de Bassin) elle en devient le principal contributeur à hauteur de 185 millions d'euros.

Parallèlement, la CNR a, depuis 2007, élargi la démarche de ses Plans de Gestion des Milieux Naturels aux autres aspects du développement durable en y intégrant des paramètres économiques et sociaux. Issus de la concertation avec les parties prenantes des aménagements et rebaptisés « Schémas Locaux de Développement Durable », ils entendent répondre de façon concrète à des enjeux identifiés localement.

Développement touristique et aménagement du cadre de vie sont les pistes qui se dégagent de la réflexion menée avec les collectivités locales pour l'aménagement de Bourg-lès-Valence.

### **Développement économique et essor du transport fluvial**

Quittant son siège d'origine situé Cité Jean Bart, la direction régionale de la CNR a investi en 2008 de nouveaux locaux situés sur le site-même de son aménagement route de La Roche-de-Glun.

La zone industrielle des Combeaux réalisée dès la construction de l'aménagement s'étend sur 54 hectares et accueille aujourd'hui plus d'une dizaine d'entreprises. Le développement et la fiabilisation permanents de la voie navigable répondent quant à eux, aux enjeux d'un trafic fluvial en progression croissante.

## **Contribution au tourisme et aux activités de loisirs**

L'aménagement offre de multiples ressources en matière de loisirs et de plaisance fluviale : haltes nautiques de Tain-l'Hermitage et de La Roche-de-Glun, appontement pour paquebots fluviaux et port de plaisance de Tournon, bassin de joutes de Bourg-lès-Valence, plan d'eau et passerelle de la Marette à Glun, participation avec le Conseil Général de la Drôme au projet d'un tronçon de véloroute Viarhôngna (liaison lac Léman à la Méditerranée)...

## **Protection de l'environnement**

Les actions de préservation des milieux naturels faunistiques et floristiques de la CNR se traduisent par la réhabilitation des lônes et du vieux Rhône, l'utilisation du génie végétal pour l'entretien des berges ainsi qu'un partenariat avec les Fédérations de pêche d'Ardèche et de la Drôme. Le site industriel des Combeaux est, par ailleurs, engagé dans une démarche de management environnemental avec une triple vocation : maîtriser l'impact de ses activités, améliorer le cadre de vie sur le site et limiter la pollution visuelle par l'intégration paysagère.

## **Soutien aux associations**

Le soutien à l'association la Rhodanienne centrée sur la découverte du fleuve, la participation aux fêtes du Rhône, le sponsoring du festival Cinéfil, des actions pour personnes à mobilité réduite, la coopération avec le collège Saint-Louis de Tournon, l'installation de rampes de mise à l'eau pour les services de secours, le partenariat avec la Banque Alimentaire Drôme-Ardèche, le recours à des entreprises d'insertion sont parmi les actions menées par la CNR dans le cadre de son implication locale.

# Les principales caractéristiques techniques de l'aménagement de Bourg-lès-Valence

## Une configuration particulière

L'aménagement de Bourg-lès-Valence s'étend sur une vingtaine de kilomètres et concerne 16 communes dont le Nord de Valence à l'extrémité du canal de fuite. Sa configuration est liée à la géographie locale (défilé de Tain-Tournon longeant les contreforts du Massif Central) qui a imposé aux concepteurs de placer en rive gauche le canal de dérivation et d'inclure dans le dispositif d'ensemble, le confluent de l'Isère. Cette particularité complétée par la présence d'agglomérations à l'aval et à l'amont des ouvrages implique des aménagements spécifiques de protection contre les crues dont, notamment, le barrage de décharge sur l'Isère.

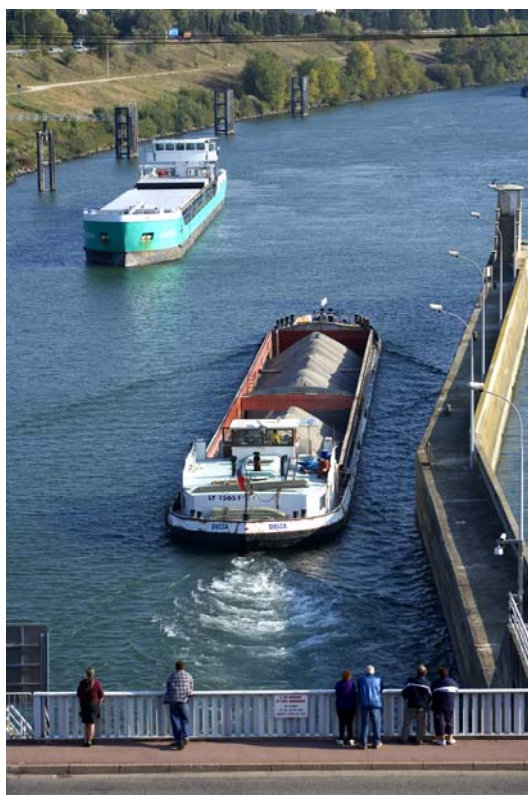
## Composition et fonctionnement l'aménagement

- Un barrage de décharge sur l'Isère, muni de 3 passes et d'une hauteur de 14,25 m au dessus du radier, destiné à évacuer les eaux de l'Isère en crue.
- Une retenue endiguée, longue de 9 km et large de quelque 400 m protégeant des submersions les plaines riveraines situées en amont du barrage de retenue.
- Un barrage de retenue pourvu de 6 passes d'une longueur en crête de 132 m et d'une hauteur de 10,90 m au dessus du radier, contribuant à maintenir le niveau de la retenue, à dériver l'eau du fleuve vers la centrale et à évacuer les crues du Rhône.
- Une dérivation à faible pente, usinière et navigable, d'une longueur d'environ 10 km constituée d'un canal d'amenée (7,6 km de long sur 136 à 196 m de large et 11,50 m de fond moyen) et d'un canal de fuite (2,3 km de long sur 160 m de large et 10,50 m de fond) aboutissant dans le lit aval du fleuve.
- Une centrale hydroélectrique comportant six groupes équipés de turbines kaplan pour un débit de 2 200 m<sup>3</sup>/s et une production annuelle de 1,1 TWh.
- Un déchargeur accolé à l'usine possédant deux vannes de fond et permettant l'évacuation d'un débit supplémentaire de 950 m<sup>3</sup>/s en cas d'arrêt brutal de la centrale.
- Une écluse au gabarit européen (195 m de long sur 12 m de large) adaptée au transport fluvial, munie d'une porte amont busquée à deux vantaux et d'une porte aval plane et levante, doublée d'une deuxième porte de même type.
- Un garage aval et un garage amont permettant l'attente à l'écluse des bateaux en transit.
- Trois ponts réalisés pour le rétablissement des voies de communication impactées par l'aménagement (Pont route de l'usine de Bourg-lès-Valence, pont RD 220 entre La Roche-de-Glun et Pont-de-l'Isère et pont sur le barrage de retenue reliant les départements de la Drôme et de l'Ardèche).

Le principe de fonctionnement de cet aménagement est comparable à la plupart de ceux réalisés par la CNR sur le fleuve : un barrage de faible retenue relève le niveau du Rhône et crée une chute sur laquelle sont installées une centrale hydroélectrique et une écluse à grand gabarit pour le franchissement des bateaux. A partir de La Roche-de-Glun, les eaux du Rhône empruntent le canal de dérivation qui reçoit en rive gauche celles de l'Isère. Le débit est dirigé vers l'usine pour être turbiné au fil de l'eau, c'est-à-dire au fur et à mesure, sans stockage dans la retenue. A l'aval de la centrale, les eaux sont restituées au Rhône par le canal de fuite. Quatre prises d'eau implantées le long de la retenue et du canal de dérivation sont destinées à l'irrigation des terres de cette région agricole.

### L'aménagement de Bourg-lès-Valence en chiffres annuels moyens

- 3900 bateaux de commerce et plus de 1780 bateaux de plaisance éclusés
- Plus de 3,86 millions de tonnes transportées (convois poussés de 4400 tonnes représentant l'équivalent chacun de 220 camions)
- 1,1 TWh produits annuellement équivalant à 458 000 habitants desservis en électricité (sur la base de 2,4 MWh/an/hab hors chauffage), soit deux fois la consommation annuelle d'une ville comme Valence.
- L'énergie produite est certifiée 100% renouvelable, comme la totalité de la production de la CNR et permet d'éviter l'émission de 300 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.



# Réalisation de l'aménagement de Bourg-lès-Valence (1964-1968)

Dans une France d'après seconde guerre concentrée sur sa reconstruction, la CNR voit son programme de réalisation de centrales hydroélectriques intégré aux Plans de modernisation et d'équipement de l'Etat. Après les ouvrages de Génissiat (1948) et Seyssel (1951) sur le Haut-Rhône, elle construit successivement sur le Bas-Rhône (en aval de Lyon) les chutes de Donzère-Mondragon (1952), Montélimar (1957), Baix-le-Logis-Neuf (1960) et Beauchastel (1963). A cette issue, la concurrence du thermique et les nouveaux enjeux européens d'une liaison fluviale Mer du Nord-Mer Méditerranée réorientent la politique d'équipement du fleuve dans une logique d'aménagement du territoire. Le développement de la voie d'eau, financé par la ressource tirée de l'hydroélectricité devient alors l'objectif prioritaire de la Compagnie.

Le 24 décembre 1962, un comité interministériel formalise cette nouvelle orientation en décidant de l'accélération du programme d'équipement du Rhône pour que la voie navigable soit terminée en 1972 (cette date sera finalement repoussée à 1976). Il prévoit à cet effet la mise en service d'une nouvelle chute tous les 18 mois.

L'ouvrage de Bourg-lès-Valence réalisé entre 1964 et 1968 correspond à cette nouvelle période qui consacre les missions d'origine de la CNR (production d'électricité, navigation, irrigation) articulées autour de l'aménagement à buts multiples du fleuve.

## LE MAILLON MANQUANT

Situé tout de suite en amont de la chute de Beauchastel, le complexe centrale-barrage-écluse de Bourg-lès-Valence est le maillon manquant qui achève l'équipement du tiers central du Bas-Rhône. Considérée comme l'une des plus productives du point de vue énergétique, cette section du Rhône, comprise entre les confluent de l'Isère et de l'Ardèche, fait aussi partie de celles où la navigation est l'une des plus difficiles. Son aménagement complet permet de « canaliser » les pièges d'un fleuve intrépide et sauvage et d'offrir aux mariniers le confort d'une voie navigable continue au gabarit européen de 132 kilomètres entre le confluent de la Saône et Mondragon.

L'équipement de ce tiers central du fleuve, couplé à des installations industrielles et portuaires (Portes-lès-Valence, Montélimar) réalisées par la Compagnie Nationale du Rhône sur sa concession, s'inscrit en cohérence avec la politique de développement territorial de la région. Contemporain des projets d'autoroute au Nord de Valence, de liaison aérienne Valence-Paris, l'aménagement de Bourg-lès-Valence prévoit, dès son origine, l'implantation sur son emprise d'une zone industrielle de 50 ha ouvrant au tissu local des perspectives économiques nouvelles.

## CONSTRUCTION DE 1965 A 1968

### Des moyens humains et matériels colossaux

Les travaux démarrent au printemps 1965. L'ouverture des chantiers s'échelonne, selon les ouvrages, d'avril à septembre.

En période de pointe ils emploient jusqu'à 2200 personnes. Les travailleurs et leur famille sont logés dans des cités temporaires ou plus durables dont beaucoup ont été construites pour l'occasion par la Compagnie Nationale du Rhône. Leur répartition se fait en fonction des chantiers d'affectation. Ainsi, par exemple, la cité de l'Armailler à Bourg-lès-Valence accueille le personnel travaillant au bloc usine-écluse et au canal de fuite tandis que celle de La Roche-de-Glun loge les personnes affectées au barrage et à la retenue. La vie s'y organise, on y trouve cantines, écoles, terrains de sport.

La mesure des travaux ainsi que la diversité des corps de métiers représentés sont données par le nombre d'entreprises sous-traitantes travaillant à la réalisation de l'aménagement. Pas moins de 11 enseignes nationales y sont représentées parmi lesquelles la Compagnie Française d'Entreprises, l'Entreprise des Grands Travaux Hydrauliques, l'Entreprise Razel, la Société des Grands Travaux de Marseille.

Les travaux jusqu'à la mise en service du 1<sup>er</sup> groupe dureront une trentaine de mois dans l'effervescence propre aux grandes réalisations.

- 25 millions de m<sup>3</sup> de terrassement effectués
- 500 000 de m<sup>3</sup> de béton et béton armé coulés
- 20 000 tonnes d'acier mises en œuvre
- 700 000 tonnes d'énrochements mises en place
- 25 ha de revêtements bitumineux réalisés
- 2 200 hommes affectés aux chantiers en période de pointe
- 666 millions de francs mobilisés (valeur 1964)



## Des travaux à la mise en service des ouvrages

Des enceintes étanches, batardeaux, permettent la réalisation hors d'eau des travaux. Un chenal navigable de 45 mètres de large est néanmoins préservé en attendant la mise en service du canal de dérivation. Fin 1967, les diverses protections des ouvrages sont ôtées pour préparer leur mise en eau. Du dimanche 7 au mardi 10 janvier 1968, sous les yeux de nombreux riverains est effectuée la coupure du Rhône en déversant, à hauteur du barrage de La Roche-de-Glun, 40 000 m<sup>3</sup> de graviers pour contraindre le fleuve à passer par le barrage de retenue. L'importance des moyens de terrassement et la rapidité de rotation des engins, permet aux équipes de réaliser, en 48 heures seulement malgré de mauvaises conditions atmosphériques et un débit du Rhône de 2400 m<sup>3</sup>/s très supérieur à la moyenne, la coupure complète du lit d'une largeur de 150 mètres.

La mise en service de la dérivation et de l'écluse a lieu dès le 11 janvier ; la navigation n'aura été interrompue que 3 jours.

Le 1<sup>er</sup> groupe de la centrale hydroélectrique commence à livrer ses kilowattheures le 17 janvier. Le 21 novembre 1968, le sixième et dernier groupe est couplé au réseau de distribution, signant l'opérationnalité complète de l'aménagement. Il est inauguré quelques mois plus tard, le 20 juin 1969, par le Président de la Compagnie Nationale du Rhône, Gilbert Devaux, en présence de représentants de l'Etat et des collectivités locales. L'équipement du tiers central du Bas-Rhône est ainsi bouclé, il lui reste maintenant à inscrire son histoire dans celle des rhodaniens.



## Annexes

# Au programme de la semaine anniversaire du 15 au 21 septembre 2008

### Un cycle de six conférences en Drôme-Ardèche

Six conférences sont organisées avec la collaboration des communes de La Roche-de-Glun, Tournon-sur-Rhône, Bourg-lès-Valence, Glun et Saint-Péray.

- Lundi 15 septembre – 19h : « La CNR producteur d'énergie renouvelable » (La Roche-de-Glun – salle La Musardine). Intervenants : Marie-Cécile Gendreau, Directeur CNR délégué au développement des nouvelles énergies renouvelables et Bruno Mathex, Directeur CNR de la Direction du patrimoine fluvial et industriel.
- Mardi 16 septembre - 18h30 : « La navigation sur le Rhône d'hier et d'aujourd'hui » (Tournon – salle du Théâtre) Intervenants : Jacques Rossiaud, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Lyon et Gilles Durel, Chef du Pôle économique et commercial de la CNR.
- Mercredi 17 septembre – 18h30 : « Histoire et missions de la CNR » (Bourg-lès-Valence – Médiathèque). Intervenants : Jacques Bethemont, professeur émérite de géographie à l'Université de Saint-Etienne et Michel Cote, Directeur CNR de la direction du développement économique et local.
- Jeudi 18 septembre – 18h30 : « Dynamique fluviale et paysages du Rhône » (Glun – salle polyvalente). Intervenants : Jean Paul Bravard, Professeur de géographie à l'Université de Lyon.
- Samedi 20 septembre – 18h30 : « La CNR entretient le lit du Rhône » (Saint-Péray – Cep du Prieuré). Intervenants : Francis Fruchard, Ingénieur CNR expert à la Direction de l'Ingénierie – Département eau et environnement, et Rémi Taisant, Chef du Pôle génie civil à la Direction Régionale CNR de Valence.
- Dimanche 21 septembre – 16h : « Histoire géologique du Rhône » (Bourg-lès-Valence – bassin de joutes de l'Île Girodet). Intervenants : Philippe Lardant - Ingénieur géologue.

### **Deux journées portes-ouvertes de la centrale hydroélectrique**

Samedi 20 (de 14 à 18 heures) et dimanche 21 septembre (de 10 à 17 heures), les visiteurs pourront découvrir la centrale hydroélectrique de Bourg-lès-Valence et comment l'hydroélectricité, une énergie 100% renouvelable, est produite.

### **Deux expositions photo**

Samedi 20 (de 14 à 18 heures) et dimanche 21 septembre (de 10 à 17 heures), deux expositions photos: « De la construction du barrage au développement durable » et « La CNR, une entreprise ancrée localement » seront présentées au public à proximité des locaux de la Direction régionale de la Compagnie Nationale du Rhône (91, route de la Roche-de-Glun -26 500 Bourg-lès-Valence).

### **Des passages d'écluse**

Dimanche 21 septembre (de 10 à 17 heures), dans la mesure des places disponibles, des passages d'écluse à bord du Corsaire seront organisés.

### **Animations autour du Rhône à l'Île Girodet**

Dimanche 21 septembre (de 13 à 18 heures) à l'Île Girodet : démonstration de joutes et de barques de Sauvetage en partenariat avec les clubs de joutes de Bourg-lès-Valence, La Roche-de-Glun et Tain/Tournon ; exposition sur le Rhône en partenariat avec La Rhodanienne, les clubs de joutes, le comité des fêtes de Bourg-lès-Valence et avec la participation de l'Alliance des Rhodaniens.

# La CNR, plus de 70 ans d'aménagement et d'exploitation du Rhône

Concessionnaire du Rhône, de la frontière Suisse à la mer, la CNR aménage et exploite le fleuve depuis 1933 selon les trois missions solidaires que lui a confié l'Etat en 1934 : la production d'hydroélectricité, la navigation ainsi que l'irrigation et autres usages agricoles.

Elle a ainsi réalisé sur le Rhône 19 centrales hydroélectriques, ouvert une voie navigable au gabarit européen de plus de 300 km entre Lyon et la mer Méditerranée, permis l'irrigation des cultures, favorisé le développement industriel de la Vallée et contribué à son essor touristique. Engagée dans les défis de son temps, la Compagnie Nationale du Rhône s'impose aujourd'hui, au travers notamment de ses Plans de Missions d'Intérêt Général, comme un producteur majeur d'électricité d'origine renouvelable (1/4 de l'hydroélectricité nationale), un moteur de dynamisation du trafic fluvial, un partenaire investi dans la préservation du patrimoine naturel rhodanien.

Pôle d'excellence hydraulique du Groupe GDF SUEZ en France, référence internationale en matière d'ingénierie hydroélectrique et fluviale, la CNR occupe le rang de 2<sup>ème</sup> producteur français d'électricité et dispose de la certification TÜV SÜD attestant de l'origine 100 % renouvelable de sa production. Elle est aujourd'hui engagée dans un programme industriel ambitieux de développement de ses sources de production dans l'hydroélectrique, l'éolien et le photovoltaïque conformément aux objectifs de son Plan Stratégique d'Entreprise.

## Les chiffres-clés 2007

**Chiffre d'affaires** : 708 M€ + 7,8 %

**Résultat net** : 194 M€ + 17,6 %

**EBITDA** : 311,9 M€ + 9,2%

**EBIT** : 286,5 M€ +9%

**Impôt et taxes** : 303,3 M€

### Répartition du capital au 31 décembre 2007

La Compagnie Nationale du Rhône est une société anonyme à conseil de Surveillance et Directoire.

Electrabel, groupe SUEZ 49,97%

Caisse des Dépôts et Consignations 33,20%

Collectivités locales 16,83%

### Ressources humaines au 1er janvier 2008

1274 salariés

### Production d'électricité

3 000 MW de puissance installée

**15,3 milliards de KWh** certifiés 100% renouvelable produits (moyenne de long terme 15,7)

### Patrimoine industriel et fluvial

19 barrages,

19 usines hydroélectriques,

14 écluses à grand gabarit,

3 parcs éoliens - 33,5 MW de puissance installée (+ 7 parcs éoliens fin 2008)

400 km de digues,

32 stations de pompage,

330 km de voies navigables à grand gabarit,

27 000 ha de domaine concédé : 14 000 ha de fleuve et 13 000 ha terrestre dont 836 amodiés,

29 sites industriels et portuaires parmi lesquels le Port de Lyon Edouard Herriot.